



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-60340>

Département(s) de publication : **02**

Annonce n° **26-60340**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Communal d'Action Sociale

Correspondant : MME Macarez Frédérique, Présidente

Adresse : 60 Rue de Guise, 02100 SAINT-QUENTIN

Coordonnées :

Téléphone : 0323069133

Courriel : marchespublics.ville@saint-quentin.fr

Adresse internet : <http://www.saint-quentin.fr/ccas>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : FOURNITURE DE COLIS A DESTINATION DES SENIORS POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE 2026

Lieu de livraison : ESAT puis Auberge de Jeunesse (voir article 9 du CCP), 02100 SAINT QUENTIN

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 60000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. La proposition portera obligatoirement sur la fourniture de colis « personne seule » et « couple ». Chaque type de colis devra comprendre obligatoirement 7 produits alimentaires différents. Ces produits seront absolument identiques (sauf pour les grammages qui seront adaptés) pour les deux catégories de colis. Les prix unitaires nets sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, ainsi que tous les frais afférents à l'emballage et au conditionnement, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport et au déchargement à l'intérieur des locaux des lieux de livraison visés au CCP et au réapprovisionnement le cas échéant. Le CCAS souhaite prendre en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement, progrès social en adoptant les conditions d'exécutions suivantes : - Fourniture d'au moins 1 produit issu de l'agriculture biologique, - Fourniture d'au moins 1 produit mettant en valeur la

Région Hauts-de-France, - Faciliter l'insertion professionnelle des publics dits prioritaires en réservant un pourcentage du volume total des heures travaillées à un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) (voir articles 9 et 10)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

5 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (cadre F1 du formulaire DC1)
Formulaire DC2 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (Cadre F1 du formulaire DC2)
Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité
Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes : Tout document permettant de justifier la capacité technique et professionnelle du candidat (à titre d'exemple : références, présentation de la société, organigramme, matériels techniques ...)

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/07/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

26001FMH

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/> Type de marché de Fournitures : Code

NUTS : FRE21 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Financement direct du prix par des ressources propres et sur les budgets de la collectivité. Instance chargée des procédures de

recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14, rue Lemerchier 80011 AmiensCedex 01 Tél : 0322336170
Fax : 0322336171Mel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction
des recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la
notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code
de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la
procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux
concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue
publique). La consultation impose la fourniture d'échantillons conformément à l'article 5.2 du
Règlement de la consultation. Les intitulés des items de candidature étant fixés par l'organe de
publicité, ils ne sont qu'indicatifs. Seul le contenu constitue la reprise des documents à produire au
titre de la candidature listés au règlement de la consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Service
Marchés Publics

Coordonnées :

Téléphone : 0323629770

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2026